

Zeitschrift: Der Schweizer Sammler : Organ der Schweizer Bibliophilen Gesellschaft und der Vereinigung Schweizerischer Bibliothekare = Le collectionneur suisse : organe de la Société Suisse des Bibliophiles et de l'Association des Bibliothécaires Suisses

Herausgeber: Schweizer Bibliophile Gesellschaft; Vereinigung Schweizerischer Bibliothekare

Band: 3 (1929)

Heft: 3: Schweizer Sammler = Collectionneur suisse

Vereinsnachrichten: Mitteilungen für Sammler von Münzen und Medaillen

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

rung der besten Arbeiten. Dem Preisgericht gehören u. a. an: Frédéric Gilliard, Architekt, in Lausanne; Edmond Bille, Kunstmaler, in Siders; J. J. Mennet, Kunstmaler, in Lausanne, und Milo Martin, Bildhauer, in Lausanne. Interessenten wollen sich für weitere Auskunft an die Direktion des Comptoir Suisse in Lausanne wenden.

Mitteilungen für Sammler von Münzen und Medaillen

A propos d'une médaille.

Les numismates connaissent bien une petite médaille qui paraît de temps à autre dans les catalogues de ventes, classée sous la rubrique Neuchâtel et la date de 1707. A la vérité, elle ne porte ni ce nom ni cette date. En voici la description: Au droit, le buste de Frédéric I roi de Prusse, à droite, couronné de lauriers. Légende: FRID · D · G · REX · BOR · ET · ELECT ·

Sous le buste, les initiales I · P · qui sont celles du graveur genevois Jean Patry.

Le revers représente un personnage assis à une table; de la main gauche il soutient un cadre qui serait, suivant les uns, une carte de géographie, suivant d'autres, un miroir. De la main droite il laisse tomber une fleur. Légende: IE RENDS A CHAQVVN LE SIEN ·

La présence du buste et du nom de Frédéric I sur cette médaille a incité diverses personnes à la dater de 1707 et à voir en elle une allusion à la succession de Neuchâtel. C'est pour cette raison que le cadre devient une carte de géographie, tandis que pour d'autres il est simplement un miroir qui dit au personnage: *Je rends à chacun le sien*. Cette réponse rappelle la devise de la maison de Prusse, telle qu'on la peut lire sur plusieurs monnaies neuchâteloises, *Cuique suum*.

Mais, que l'on se prononce pour le miroir ou pour la carte, il faut reconnaître que la pièce reste énigmatique.

Un examen attentif et une comparaison avec les monnaies neuchâteloises frappées par Frédéric I nous permet de constater que le droit de la médaille est identique au droit de la pièce de 20 creuzers. Il est même si exactement semblable que très probablement le même coin a été utilisé pour les deux frappes.

Cette similitude des deux droits nous apporte quelque précision quant à la date d'émission de la médaille. Elle n'est certainement pas de 1707. La légende que nous avons vue plus haut: FRID · D · G · REX · BOR · ET · ELECT · se continue ainsi au revers de la pièce de 20 creuzers: SVP · PR · AR · NEOC · ET · VAL · 1713.

On sait que Frédéric I a décidé en 1712 de faire frapper des monnaies pour Neuchâtel, et que celles-ci n'ont été émises qu'en 1713, après la mort du roi, survenue le 25 février 1713. La médaille en question n'est donc pas antérieure à cette année là, elle n'a sans doute pas vu le jour sous Frédéric I et l'allusion que l'on a cru y voir à 1707 ne se soutient pas.

Mais il n'en reste pas moins que l'époque et l'occasion de cette frappe nous échappent encore. Quelqu'un pourrait-il nous apporter quelque précision à ce sujet ? J'ajoute que le coin de la pièce de 20 creuzers se trouve au Musée d'histoire de Neuchâtel et l'on n'a pas connaissance qu'il ait passé, à un certain moment, en mains de particuliers.

Neuchâtel.

Léon Montandon.

Münzenfunde in Ancona.

Bei der Ausbaggerung des Hafens von Ancona sind bis jetzt insgesamt 6468 antike Goldmünzen zum Vorschein gekommen und behördlich beschlagnahmt worden. Es handelt sich um 543 Abarten von Münzen der belgischen Konföderation, des heiligen römischen Reiches, der Kaiser und Pfalzgrafen und päpstlichen Kirchenfürsten des heiligen römischen Reiches. Erzherzöge von Habsburg, der kaiserlichen und hanseatischen Städte, der Pfalzgrafen und päpstlichen Kirchenfürsten des heiligen römischen Reiches.

Versteigerungen.

11. März. A. Riechmann & Co., Halle: Reste der Lieferungen I und II des Lagerkataloges 1927/28: Kaiser- und Königreiche, Geistliche Fürsten.
 18. März ff. Ad. Hess Nachf., Frankfurt a. M.: Universalsammlung.
 25. März ff.: ebendort: Sammlung Vogel: Griechische und römische Münzen.

SCHWEIZER BIBLIOPHILEN GESELLSCHAFT
 SOCIÉTÉ SUISSE DES BIBLIOPHILES

Mitglieder-Verzeichnis — Liste des membres

1929

(Fortsetzung)

- Hr. Paul Hirsch, Neue Mainzerstr. 57, Frankfurt a. M.
 Hr. Dr. C. Hofer, Goldschmiedenstr. 24, Eisenach
 Hr. Hans Huber, Verlag, Wildermettweg 4, Bern

 Frau Alice Jacob, Bernastr. 6, Bern
 Hr. Dr. Curt Jacob, Belpstr. 25, Bern
 Hr. Adolf Jansen, Passage zum Stein, Luzern
 Mr. Bernard Jordan, Bernastr. 55, Berne
 Hr. Emil Jordi, Belp (Bern)
 Hr. F. Irminger, Pestalozzistr. 42, Zürich 7
 Hr. Dr. Theophil Ischer, Jubiläumstr. 15, Bern
 Hr. B. Jucker-Lüscher, Nonnenweg 62, Basel
 Hr. P. E. Jung, Kantonsbuchhalter, „Stift“, Bern